



# CARTE GRISE : VOS DEMARCHES DISPONIBLES EN LIGNE

- ✓ *Changement du titulaire d'un véhicule*
- ✓ *Changement de domicile*
- ✓ *Demande de duplicata en cas de perte, de vol ou de détérioration*
- ✓ *Changement d'état civil ou de raison social*
- ✓ *Changement de caractéristiques*
- ✓ *Déclarer la vente d'un véhicule*

---

Effectuez vos démarches de Carte Grise sur Internet

---



**Demandez votre Carte Grise en ligne**



[www.carte-grise.org](http://www.carte-grise.org)



Service distinct de l'Administration Française

*Simple, rapide et sécurisé*

*Traitement en 24h\**

*Aucun déplacement en Préfecture*

\* à réception d'un dossier complet à l'agence de notre partenaire CarteGriseMinute.fr, habilité et agréé par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public. Pour les démarches autres qu'un changement de titulaire, le délai peut être allongé à 30 jours.